



éditorial

Légitimer sa recherche en donnant du sens à des paradoxes

Régis MEISSONIER, Rédacteur en Chef

Parmi les multiples éléments qui faconnent la qualité d'un article, la justification de la question de recherche est un de ceux qui apparaissent dès les premières lignes. Bien des auteurs dégainent dans l'introduction la rengaine selon laquelle « pas ou peu de travaux » auraient, à ce jour été menés sur le sujet précis que l'article propose justement d'investiguer ou d'explorer. Cette manière de légitimer une recherche revient à combler un vide (« gap ») au niveau des connaissances théoriques disponibles sur l'objet de recherche. Si bien des théories et des modèles en Systèmes d'Information ont, de la sorte, été éprouvés dans des contextes divers et variés, on peut toutefois s'interroger sur le caractère « auto-suffisant » de l'argumentation. Je suis surpris de lire fréquemment, pourquoi des recherches devraient être conduites « de fait » à l'instar de l'adage selon lequel la nature a horreur du vide... Le fait que des recherches sur un objet de recherche (l'adoption d'une technologie de l'information par exemple) dans un contexte particulier (un type d'entreprise par exemple), n'aient pas été entreprises appelle à justifier du besoin effectif de combler cette lacune. Pour cela, l'idéal est de mettre en évidence les difficultés qui sont posées aux praticiens et de quelle manière une nouvelle contribution théorique peut représenter un élément de réponse à ces

problèmes ; quitte à citer des auteurs de référence ayant fait cet appel dans les pistes de recherches dévoilées dans leurs travaux les plus récents. Toutefois, en finalisant la révision de ce numéro, je me suis rendu compte que la légitimité académique des trois articles publiés pouvait être ramenée à une autre technique d'argumentation que j'invite également les chercheurs à mobiliser : donner du sens à des paradoxes entre ce qui est attendu (en et par la théorie) et ce qui est réalisé (en et par la pratique).

Les réseaux sociaux électroniques sont censés contribuer au développement personnel des individus en leur facilitant la communication et les échanges. Or, dans les faits, ils génèrent certains contre-effets de surabondance d'informations, de dépendance voire d'addiction. Certains cas d'usages sont même pathologiques et associés à des troubles mentaux comme l'a révélé l'expérience du Missouri (Martin *et al.*, 2012). 4 % des 2 milliards d'utilisateurs de Facebook sont des « accrocs » connectés plusieurs heures par jour à la plate-forme. Une large part d'entre eux sont des adolescents et utilisent les réseaux sociaux numériques dans le cadre de leur vie privée. Pour autant, ce phénomène de dépendance existe également au sein de la population active avec les usages





concernant la vie professionnelle. Alors que beaucoup de travaux ont permis de mettre en évidence les bénéfices potentiels que les réseaux sociaux électroniques pouvaient apporter aux organisations, un courant de pensée alternatif est en train d'émerger. L'article de Hajer Kefi, Alya Mlaiki et Michel Kalika lui emboîte le pas. A l'instar des recherches existantes sur les pathologies d'usages d'Internet, les auteurs proposent un modèle explicatif de la perception de dépendance à Facebook. L'enquête conduite auprès de 248 utilisateurs cibles de la plate-forme permet d'évaluer l'influence de facteurs explicatifs comme la maîtrise comportementale perçue, l'utilité perçue, l'habitude, l'influence sociale, et la surcharge informationnelle. J'invite les lecteurs à porter leur attention sur le rôle joué par ce dernier facteur qui n'est pas sans faire écho aux observations faites, jadis, auprès des managers par Simon (1956), Machlup (1994) ou encore Feldman et March (1981) à une époque où les managers n'utilisaient pas les réseaux sociaux numériques. Les technologies évoluent, les paradoxes demeurent...

La numérisation de contenu a transformé les secteurs du cinéma et de la musique. Les supports matériels de distribution comme le CD et le DVD ont ainsi été relégués en arrière-plan face aux offres de diffusion en ligne. Paradoxalement, dans le secteur de la presse écrite où la digitalisation se prête, sur un plan technique, plus facilement (du fait de son contenu fait de textes et d'images inanimées), le support matériel qu'est l'édition papier semble résister davantage. La plupart des quotidiens ont développé une offre multi-canaux et ne se sont pas engouffrés dans la logique du « tout en ligne ». Pour autant, qu'elle est la valeur perçue de cette démultiplication des canaux de distribution ? C'est la question que posent, dans leur article, Arnaud Rivière,

Remi Mencarelli, Bertrand Belvaux et Jessie Pallud. Pour y répondre, les auteurs ont mené une enquête auprès de plus de mille lecteurs du journal *Le Monde*. L'apport de l'article est de comprendre l'effet de complémentarité entre les canaux de distribution selon deux dimensions distinctes que sont le nombre et la nature des canaux. Ce faisant, les auteurs ne se contentent pas d'identifier, ici encore, un effet « millefeuille » qu'il conviendrait de contempler ou de regretter, mais apportent des éléments permettant de le gérer.

Le cas de l'open source a, depuis son émergence, suscité beaucoup de curiosité et d'intérêt auprès de la communauté scientifique. Une vague de recherches a d'abord cherché à comprendre pourquoi et comment des milliers d'informaticiens et d'utilisateurs participaient bénévolement à la création et à la diffusion de logiciels distribués librement et gratuitement sur internet. Ces travaux ont permis, tout particulièrement, de donner du sens aux motivations de ces participants et au mode de régulation des communautés du libre. La recherche s'est également intéressée au cas des entreprises qui adoptaient ces solutions logicielles au détriment de celles de prestataires privés et comment elle géraient, alors, ce fournisseur d'un genre nouveau qu'était une communauté anonyme (Agerfalk et Fitzgerald, 2008). Compte tenu des particularités de cette forme d'externalisation, la littérature existante considère que l'open source n'est pas une solution destinée aux organisations ayant une forte criticité TI ou ayant un service informatique important (Li *et al.*, 2013). Mais comment alors expliquer le paradoxe de Thalès ? Malgré ses ressources internes en matière de TI et la criticité de son secteur d'activité, l'entreprise a fait le choix d'adopter des logiciels libres et non de recourir à des solutions « maison » ou propriétaires comme beaucoup



de grandes entreprises ont tendance à le faire. En adoptant le prisme TOE (Technologie, Organisation, Environnement), l'article propose d'analyser les freins et les motivations à l'adoption de l'open source dans le domaine des SI critiques. Cet article n'est pas sans nous rappeler certains des articles du numéro spécial de *SIM* « SI en situation extrême » publié en 2013.

Les paradoxes sont des contradictions apparentes allant à l'encontre de la raison commune et auxquelles la raison scientifique peut et doit chercher à donner du sens.

Bonne lecture !

RÉFÉRENCES

- Agerfalk P.J., Fitzgerald B.T. (2008), « Outsourcing to an unknown workforce: exploring opensourcing as a global sourcing strategy », *MIS Quarterly*, vol. 32, n°2, p. 385-409.
- Feldman M.S., March J.G. (1981), « A Tentative Exploration into the Amount and Equivocality of Information Processing in Organizational Work Units », *Administrative Science Quarterly*, vol. 26, p. 207-224.
- Li Y., Tan C.-H., Yang X. (2013), « It is all about what we have: A discriminant analysis of organizations' decision to adopt open source software », *Decision Support Systems*, vol. 56, p. 56-62.
- Machlup F. (1994), *The Economics of Information and Human Capital*, Princeton University Press.
- Martin E.A. *et al.* (2012), « Social networking profile correlates of schizotypy », *Psychiatry Research*, vol. 200, p. 641-646.
- Simon H.A. (1956), « Rational choice and the structure of the environment », *Psychological Review*, vol. 63, n°2, p. 129-138.